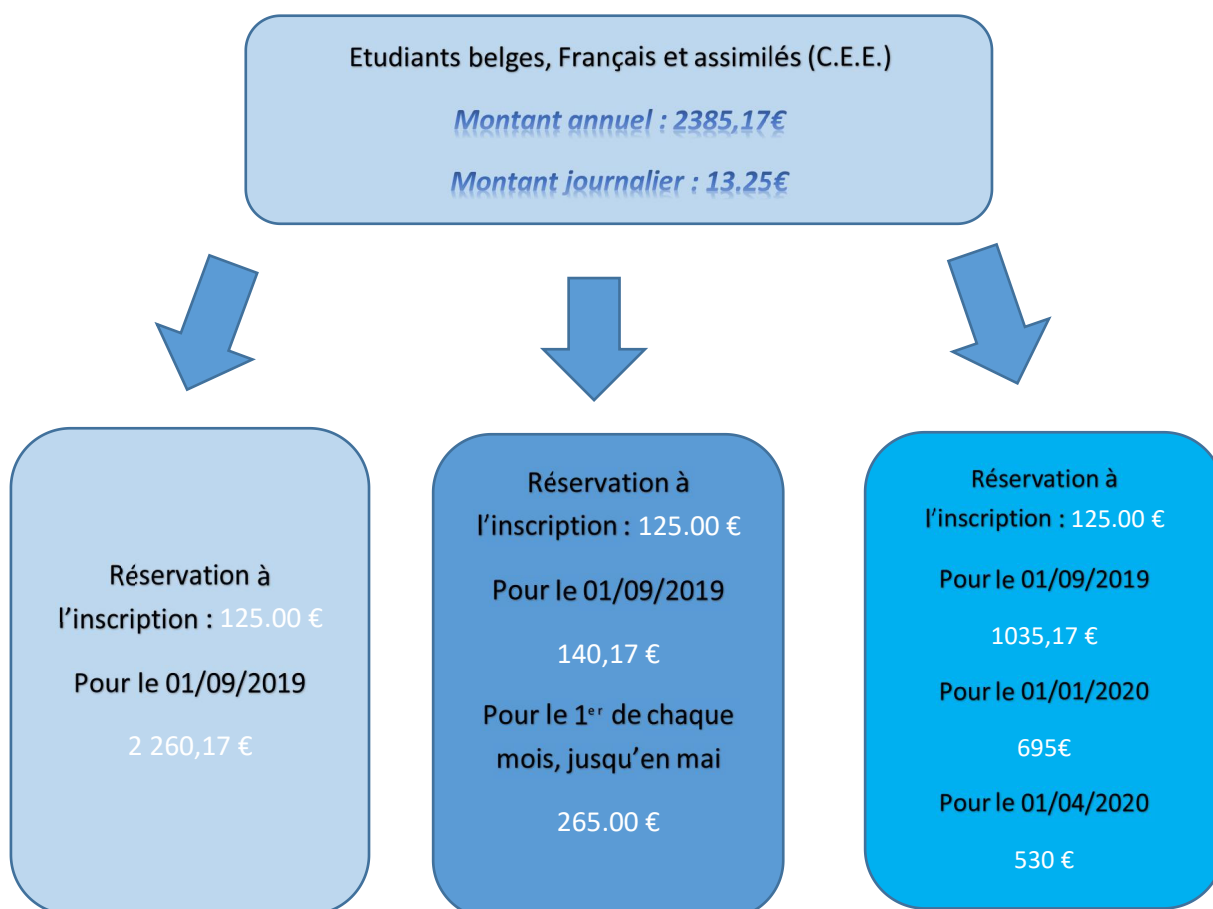


### PENSION 2019-2020

Veillez trouver ci-dessous les différents montants fixés par Monsieur le Ministre Jean-Claude MARCOURT, en matière de pension d'internat pour l'année académique 2019-2020.

#### ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPERIEUR



#### ATTENTION :

- Pas de paiement en juin 2020.
- Tout départ anticipatif est une rupture de contrat, ce départ donnera lieu à un calcul de pénalité.
- Les rappels de non-paiement se feront par voie recommandée, les frais postaux vous seront facturés.

**IBAN : BE10-0912-1204-9204**

**BIC : GKCCBEBB**

**Internat Autonome de la F.W.B. - Rue de la Cité, 64 6800 LIBRAMONT**

Tél. : 061/22 31 01- Mail : [direction@m-d-e.be](mailto:direction@m-d-e.be) Site : <http://www.maisondesétudiants.be>